



Faits saillants 2016-2017

Le Conseil canadien des organismes de réglementation de la profession infirmière (CCORPI) en bref

Favoriser l'excellence de la réglementation professionnelle de la profession infirmière

Table des matières	Page	
CCORPI – Conseil d'administration	2	Le Conseil canadien des organismes de réglementation de la profession infirmière (CCORPI) favorise l'excellence de la réglementation professionnelle de la <i>profession infirmière et sert de forum national pour les questions interprovinciales/territoriales, nationales et mondiales en matière de réglementation de la profession infirmière.</i>
Projets et activités essentiels	2	<p>Les activités du CCORPI</p> <ul style="list-style-type: none"> • Créer et maintenir un forum efficace pour l'échange de renseignements sur les tendances, pratiques exemplaires, politiques et lois en matière de réglementation à l'égard des services infirmiers; • Surveiller les tendances et les questions interprovinciales/territoriales, nationales et mondiales en matière de réglementation de la profession infirmière; • Élaborer et faire valoir des perspectives nationales de la réglementation de la profession infirmière; • Fournir des conseils sur les pratiques exemplaires en matière de réglementation et les approches harmonisées de la réglementation de la profession infirmière, de même que faire valoir ces pratiques et approches; • Entreprendre des projets présentant un intérêt commun pour les membres, soit par lui-même soit en conjugaison avec d'autres organismes nationaux ou mondiaux; • Établir des liaisons et partenariats externes qui permettent au Conseil de trancher des questions de réglementation professionnelle de la profession infirmière; et • Favoriser une connaissance du but de la réglementation de la profession infirmière.
CCORPI – Membres	4	
Site Web/ Contact	4	
<i>Faits saillants depuis 2016 jusqu'à l'assemblée annuelle 2017 (en septembre)</i>		Les priorités du CCORPI visent principalement à aider les 12 organismes canadiens de réglementation des infirmières autorisées à collaborer aux approches réglementaires essentielles, notamment l'autorisation, la politique et l'exercice, l'approbation de programmes de formation d'infirmières, la conduite professionnelle, l'assurance de la qualité et la compétence. En tant qu'organisation collaborative, le CCORPI existe pour promouvoir l'excellence de la réglementation des infirmières dans l'intérêt public.

FAITS SAILLANTS



Conseil d'administration du CCORPI à la réunion en personne tenue en avril 2016

Arrière (de gauche à droite) : Jeanette Machtemes (CARNA), Caroline Hoffman (SRNA), Katherine Stansfield (CRNM), Anne Coghlan (OIIO), Mieke Leonard (YRNA), Laurie Janes (AIINB), Becky Gosbee (ARNPEI)

Avant (de gauche à droite) : Sue Smith (CRNNS), Cynthia Johansen (CRNBC), Lynn Power (ARNNL)

Absentes de la photo : Denise Bowen (RNANT/NU), Carole Mercier (OIIQ) et Joy Peacock qui ont intégré le conseil le 1er mai 2017

PROJETS ET ACTIVITÉS ESSENTIELS

Pour exécuter son mandat de promouvoir l'excellence de la réglementation professionnelle des infirmières et de servir d'organisme de concertation national pour les organismes canadiens de réglementation des IA, le CCORPI poursuit quelques projets essentiels.

Séance de visualisation stratégique

Les 23 et 24 février 2017, le conseil d'administration du CCORPI et les présidents des administrations se sont réunis pour participer à une séance de visualisation stratégique, dont les résultats ont compris l'élaboration d'un document d'orientation stratégique et le développement d'une séance annuelle de sensibilisation et d'examen des priorités pour le Conseil d'administration et les présidents d'administration. Le CCORPI est bien placé pour faire progresser la réglementation des infirmières autorisées et des infirmières praticiennes dans l'intérêt supérieur du public au Canada grâce à son modèle collaboratif.

FAITS SAILLANTS

Fiche d'information élaborée avec l'Association des infirmières et infirmiers du Canada (AIIC), « Rôles complémentaires des organismes de réglementation de la profession infirmière et des associations professionnelles »



Le CCORPI a appuyé l'élaboration d'un document qui explique les rôles complémentaires des organismes de réglementation de la profession infirmière et des associations professionnelles. Le rôle de défense des intérêts de la profession se démarque du rôle de service dans l'intérêt de la population propre aux organismes de réglementation.

Une copie de la fiche d'information se trouve sur les sites Web de l'AIIC et du CCORPI.

Projet des compétences de niveau débutant (CND) des infirmières autorisées

Le CCORPI a lancé un projet pour actualiser les compétences de niveau débutant (CND) des infirmières autorisées (IA) au Canada. Les CND énoncent les tâches particulières du lieu de travail qu'une IA est censée être capable d'exécuter lorsqu'elle commence à exercer la profession. Les organismes de réglementation se servent des CND pour appuyer un certain nombre d'activités, notamment :

- Examiner et évaluer les programmes universitaires
- Formuler des commentaires sur le contenu et la portée de l'examen d'autorisation infirmière
- Donner des conseils et des directives aux cliniciennes
- Éclairer les normes d'exercice
- Guider les politiques et les questions liées à la conduite professionnelle
- Évaluer les candidates formées à l'étranger
- Évaluer les candidates souhaitant réintégrer la profession

Un groupe de travail se composant de représentants des 11 ordres de réglementation participants a été constitué pour assurer au projet des CND des conseils et une orientation d'ensemble. Le CCORPI a retenu les services contractuels de Keith Johnson pour coordonner le projet.

On entreprendra une recherche originale et une recherche secondaire pour appuyer cette initiative : organiser une série de groupes de consultation avec les éducateurs, cliniciens et diplômés récents; réunir des expertes en la matière (EM); recenser les écrits pour cerner et contextualiser les changements qui ont touché la profession d'IA au cours des cinq dernières années; réaliser un sondage national en ligne.

Le projet sera achevé en 2018.

DIRIGEANTS DU CCORPI

Présidente :
Cynthia Johansen

Vice-présidente:
Lynn Power

Le travail du CCORPI est facilité par l'expertise d'un personnel compétent et bien renseigné provenant des organismes de réglementation dans l'ensemble du Canada.

ADMINISTRATION

Coordonnatrice générale :
Beth Ann Kenny

FAITS SAILLANTS

CCORPI :
Organisme de concertation, reconnaissant les besoins des organismes de réglementation

Initiatives continues

Le CCORPI poursuit son travail sur un certain nombre de questions importantes, notamment le développement d'un identificateur unique pour les infirmières canadiennes, les facteurs de la vision de la réglementation des IP, l'examen pour IA et IP, les réunions et la communication continue avec les intervenants clés, et l'appui des réseaux (p. ex., les communications, les services intégrés, les infirmières praticiennes, la politique et l'exercice, la revue et l'approbation des programmes, l'inscription/l'autorisation) afin de faciliter l'échange d'information dans l'ensemble du Canada.

Sommet sur les opioïdes

Les 18 et 19 novembre 2016, Cynthia Johansen, présidente du CCORPI et Lynn Power, vice-présidente du CCORPI, ont participé au sommet du gouvernement fédéral sur les opioïdes.

À ce sommet, Cynthia Johansen a accepté, au nom du CCORPI, de s'engager à respecter un certain nombre de priorités s'inscrivant dans l'approche collaborative du CCORPI, selon laquelle l'organisme appuie les responsabilités juridictionnelles de chaque membre vis-à-vis des médicaments et substances contrôlés et de la prescription d'opioïdes.

Le CRNBC et l'ARNNL ont codirigé un groupe de travail avec les représentants d'autres administrations membres du CCORPI pour respecter les engagements pris.

Le document, « Jurisdictional Overview: Nursing Regulatory Action on Controlled Drug Prescribing and Harm Reduction in Nurse Practitioner and Registered Nursing Practice » a été rédigé pour appuyer un outil d'orientation que les membres du CCORPI peuvent envisager d'utiliser dans leurs administrations respectives.



FAITS SAILLANTS



Forum des organismes canadiens de réglementation des infirmières

Le forum inaugural des organismes canadiens de réglementation des infirmières a eu lieu le 6 juillet 2017, à Montréal au Québec. Les organismes de réglementation des infirmières auxiliaires autorisées (IAA), des infirmières autorisées (IA), et des infirmières psychiatriques autorisées (IPA) se sont réunis à l'occasion de la toute première rencontre des organismes canadiens de réglementation des infirmières pour en apprendre plus sur le CCORPI, le Canadian Council for Practical Nurse Regulators (CCPNR) et les Registered Psychiatric Nurse Regulators of Canada (RPNRC) de même que pour échanger une information et des connaissances.

Les participants ont étudié les priorités et questions communes à titre de possibilités éventuelles de collaboration entre les organismes de réglementation des infirmières dans l'intérêt public.

TRANSITIONS - 2016-2017

- **Jeanette Machtemes** a exercé le rôle de directrice générale par intérim jusqu'au 1^{er} mai 2017, lorsque **Joy Peacock** a assumé le rôle de DG de CARNA.
- **Donna Stanley-Young** a quitté son poste de directrice générale à RNANT/NU le 18 novembre 2016. **Michelle Briscoe** et **Jan Inman** ont exercé le rôle par intérim jusqu'à ce que **Denise Bowen** ait été nommée directrice générale le 27 février 2017.

Conseil canadien des organismes de réglementation de la profession infirmière (CCORPI)

Membres : Les 12 organismes provinciaux/territoriaux canadiens de réglementation de la profession infirmière sont membres du CCORPI.

Association of Registered Nurses of Newfoundland and Labrador

Membre du CA du CCORPI : Lynn Power, directrice générale

Association of Registered Nurses of Prince Edward Island

Membre du CA du CCORPI : Becky Gosbee, directrice générale

College of Registered Nurses of Nova Scotia

Membre du CA du CCORPI : Sue Smith, DG et secrétaire générale

Association des infirmières et infirmiers du Nouveau-Brunswick

Membre du CA du CCORPI : Laurie Janes, directrice générale

Ordre des infirmières et infirmiers du Québec

Membre du CA du CCORPI : Carole Mercier, secrétaire générale

Ordre des infirmières et infirmiers de l'Ontario

Membre du CA du CCORPI : Anne Coghlan, présidente et directrice générale

College of Registered Nurses of Manitoba

Membre du CA du CCORPI : Katherine Stansfield, directrice générale

Saskatchewan Registered Nurses' Association

Membre du CA du CCORPI : Carolyn Hoffman, directrice générale

College and Association of Registered Nurses of Alberta

Membre du CA du CCORPI : Joy Peacock, DG

College of Registered Nurses of British Columbia

Membre du CA du CCORPI : Cynthia Johansen, secrétaire générale/DG

Registered Nurses Association of the Northwest Territories and Nunavut

Membre du CA du CCORPI : Denise Bowen, directrice générale

Yukon Registered Nurses Association

Membre du CA du CCORPI : Mieke Leonard, directrice générale

CCORPI

302-396, rue Osborne
Beaverton (Ontario) L0K 1A0

www.ccrnr.ca
info@ccnr.ca

Renseignements
complémentaires :
www.ccrnr.ca.

